

La COVID-19 et les voyages

Pour connaître les dernières recommandations sur les voyages à des fins non essentielles, veuillez consulter les sites suivants :

- [Gouvernement de la Colombie-Britannique : la COVID-19 et les voyages](#)
- [Gouvernement du Canada : COVID-19 : voyage, dépistage et frontières](#)

Voyager à l'intérieur de la Colombie-Britannique

En voyage, suivez les mêmes précautions que celles que vous utilisez à la maison pour prévenir les infections à la COVID-19. Préparez-vous en vérifiant si les localités et les régions sont prêtes à vous accueillir. Pour de plus amples renseignements, consultez la page Web du [Gouvernement de la Colombie-Britannique : La COVID-19 et les voyages](#).

Voyager d'une province à l'autre

Les Britanno-Colombiens voyageant dans d'autres provinces ou territoires doivent consulter les informations de santé publique de leur destination pour connaître les éventuelles restrictions de voyage. Suivez les consignes locales, provinciales ou territoriales.

Pour obtenir des renseignements fournis par d'autres gouvernements provinciaux ou territoriaux, consultez les sites Web suivants :

- [Alberta : Alberta : COVID-19 travel requirements](#) (en anglais seulement)
- [Manitoba : Manitoba : Système manitobain de riposte à la pandémie](#)
- [Nouveau-Brunswick : Renseignements pour les voyageurs](#)
- [Terre-Neuve-et-Labrador : COVID-19 – Conseils aux voyageurs](#)
- [Territoires du Nord-Ouest : Déplacements et séjours d'isolement](#)
- [Nouvelle-Écosse : Nouvelle-Écosse : Coronavirus \(COVID-19\) : voyages internationaux](#)
- [Nunavut : Travel Checklist](#) (en anglais seulement)
- [Ontario : voyager pendant la COVID-19](#)
- [Île-du-Prince-Édouard : Voyage](#)
- [Québec : Québec : Consignes pour les voyages au Canada ou à l'international \(COVID-19\)](#)
- [Saskatchewan : Renseignements pour les voyageurs](#)
- [Yukon : frontières et déplacements : COVID-19](#)

Voyages à l'étranger

Pour obtenir des conseils et des avis sur les voyages à l'étranger, consultez le site Web du [Gouvernement du Canada : Voyager à l'étranger](#).

Test de dépistage avant de voyager à l'étranger

Respectez les exigences d'entrée du pays que vous voulez visiter. Vérifiez si vous êtes autorisé à entrer au pays et s'il y a des exigences en matière de vaccination, de tests de dépistage, de quarantaine ou autres. Le dépistage systématique des personnes ne présentant aucun symptôme de COVID-19 ne se fait pas en Colombie-Britannique, y compris aux fins de voyage. Pour obtenir des renseignements sur les tests de dépistage aux fins de voyage, consultez la page du [Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique : Where to get a COVID-19 test in BC](#) (en anglais seulement).

Entrée au Canada

Depuis le 1^{er} octobre 2022, toutes les exigences à la frontière relatives à la COVID-19 sont levées pour les voyageurs entrant au Canada par voie terrestre, aérienne ou maritime. Les exigences qui ont pris fin comprennent :

- L'utilisation obligatoire d'ArriveCAN
- Les exigences en matière de test
- Les exigences en matière de quarantaine ou d'isolement

Les exigences changent souvent. Renseignez-vous avant de voyager. Consultez le site [Gouvernement du Canada : COVID-19 : voyage, dépistage et frontières](#) pour les renseignements les plus à jour.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités de votre retour au Canada, consultez les sites Web suivants :

- [Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique : Travel](#) (en anglais seulement)
- [Gouvernement de la Colombie-Britannique : la COVID-19 et les voyages](#)
- [Gouvernement du Canada : COVID-19 : voyage, dépistage et frontières](#)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la COVID-19 et sur la manière de vous protéger, de protéger votre famille et votre collectivité, consultez le site Web [Maladie à coronavirus \(COVID-19\)](#).

Dernière mise à jour : 27 septembre 2022

Les renseignements présentés dans la fiche Les voyages et la COVID-19 sont adaptés des sites Web [Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique : Travel](#), [Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique : Public Exposures](#) (en anglais seulement), [Gouvernement de la Colombie-Britannique : la COVID-19 et les voyages](#) et [Gouvernement du Canada : COVID-19 : voyage, dépistage et frontières](#)

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/more/resources/healthlink-bc-files ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Pour les personnes sourdes ou malentendantes, composez le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.